



Le BILLET de JOINVILLE-ECOLOGIE

Mai 2005

Site : www.joinville-ecologie.org

Joinville-Ecologie, 22Bis Quai du Barrage, 94340 Joinville le Pont

Tél : 01 48 83 77 70

Quelle ville voulons-nous pour les 25 ans à venir ?

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration dans notre commune. Il remplacera notre ancien Plan d'Occupation des Sols (POS), adopté en 2000, avant le vote définitif du nouveau cadre juridique, fixé par la loi dite « SRU » (Solidarité et Renouvellement Urbain). Le PLU doit aussi être compatible avec des documents supra-communaux, comme le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), lui aussi en cours de révision.

Le PLU, quels effets ? Il sera l'occasion de *clarifier* les règles d'urbanisme qui s'imposeront à tous les projets immobiliers à Joinville, et donc de les *modifier*. Censé traduire des principes d'équilibre, de mixité sociale et de respect de l'environnement, il pourrait bien bâtir une commune qui ne correspond pas à nos aspirations ...

Le PLU, quel calendrier ? Après une réunion de lancement qui a suscité un grand intérêt du public (le 16 mars dernier), une première série de six réunions de quartier a eu lieu en avril, où les habitants pouvaient exprimer leurs souhaits. Une seconde série aura lieu en mai-juin 2005, et une troisième série devrait avoir lieu à l'automne.

Le PLU, quelle méthode ? Au cours de toutes ces réunions, les écologistes sont intervenus au sujet des problèmes de chaque quartier, mais aussi sur la méthode. Un PLU comporte en effet trois parties : un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), des orientations d'aménagement, et enfin, comme dans les anciens POS, un règlement appuyé sur un découpage de la commune en zones. Le règlement doit traduire le PADD et les orientations d'aménagement, documents stratégiques généraux dont le premier n'est même pas « opposable aux tiers » (c-a-d que s'il est bafoué, cela ne changera strictement rien). Les deux premières étapes sont bien utiles pour savoir où l'on va, mais l'essentiel, ce sera la troisième, qui définira ce qu'on aura le droit de construire sur un terrain. Or on consacre beaucoup de temps aux généralités, et on risque de bâcler le règlement à l'automne ...

Le PLU : qui est concerné ? Il faut bien constater que, sauf à Polangis et Palissy, la participation n'est pas à la hauteur de nos espérances. Il faut se ressaisir ! Pourquoi les gens habitant en pavillon, ou les propriétaires, seraient-ils (presque) les seuls à s'intéresser à l'avenir de leur ville ? Le PLU concerne tout le monde, et traite autant des espaces publics que des propriétés privées ...

Le PLU et Joinville-Ecologie : Notre association, systématiquement présente aux réunions de quartier ainsi qu'à la commission extra-municipale consacrée au PLU, est à votre écoute et défendra toujours :

- ³⁵₁₇ une densité de population inchangée, tant pour l'ensemble de la commune que pour chacun de ses quartiers, en dépit du penchant mal dissimulé de la Municipalité pour la densification qui dégrade la qualité de vie,
- ³⁵₁₇ un règlement précis et sans ambiguïté, qui devra donc comporter des coefficients limites dans chaque zone,
- ³⁵₁₇ la convergence vers la norme fixée par le SDRIF : 10 m² d'espace vert par habitant (on en est à moins de 3),
- ³⁵₁₇ des circulations douces étudiées pour chaque type de déplacement (vélo-travail, vélo-loisir, piétons, familles ...)
- ³⁵₁₇ une ville conçue pour tous (n'oubliant pas les jeunes, les personnes âgées, les handicapés ...),
- ³⁵₁₇ des lieux d'échange (maison des associations) et de culture bien aménagés, sans pénaliser les activités sportives (assez de concerts et autres spectacles dans les gymnases !).

Prochaines réunions de quartier (seconde série) :

- ³⁵₁₇ Quartier Paris : mercredi 25 mai 2005, 20h : Salle des Fêtes de la Mairie
- ³⁵₁₇ Quartier Palissy : mardi 31 mai 2005, 20 h : Gymnase Lecuirot
- ³⁵₁₇ Quartier Polangis : jeudi 2 juin 2005, 20 h : Ecole primaire Polangis
- ³⁵₁₇ Quartier Marne-Fanac : mardi 7 juin 2005, 20 h : Salle des mariages de la Mairie
- ³⁵₁₇ Quartiers Vautier & Europe : jeudi 9 juin 2005, 20 h : Salle des mariages de la Mairie

Venez y défendre vos projets et votre vision de l'avenir souhaitable pour notre commune !

Un espace public à reconquérir

Quel « cœur » de ville nous préparons-nous ? Sera-t-il accessible aux piétons ? Sera-t-il cyclable ? Et pratique pour les personnes à mobilité réduite ? Pourra-t-on sans risque envoyer un enfant de la rue Vautier à la rue de Paris acheter du pain ? Ces jeunes gens pourront-ils aller de la rue de Sévigné à l'école de musique ? Votre enfant peut-il se rendre de l'avenue Lefèvre au collège ?

Il est apparu dans les réunions de quartier du mois d'avril une forte demande d'une amélioration des liaisons douces à l'intérieur de chaque quartier de la ville et entre les différents quartiers. Voici quelques suggestions :

³⁵/₁₇ une piste cyclable rue de Paris pour aller du RER au vieux Saint-Maur par la rue de Paris prolongée (elle pourrait être en sens unique jusqu'à son croisement avec la rue Robard). Ce serait un des aspects de la transformation de la première partie de la rue de Paris en une rue de centre ville à la circulation apaisée.

³⁵/₁₇ une piste cyclable allant du lycée Marcelin Berthelot au RER de Joinville avec un prolongement vers le Bois de Vincennes. Nous ne nous contentons pas de la réponse de la Municipalité, renvoyant au passage souterrain de Saint-Maurice pour rejoindre le Bois !! L'accès au Bois de Vincennes le long de la gare du RER peut être aménagé. D'ailleurs on se demande pourquoi l'hypothèse de la construction d'un immeuble sur le parking du RER bloque depuis 18 ans toute tentative d'aménagement des environs de la gare du RER ...

³⁵/₁₇ une piste cyclable qui relierait Champigny par l'avenue du Président Wilson au pont de Joinville. Et du Pont vers la Fourchette avenue Gallieni le long de la contre allée. Dans l'autre sens : un marquage pour un passage par le quartier Polangis pour aller vers le Parc du Tremblay et aux bords de Marne.

Et quelques remarques :

¹⁴/₇ Les cyclistes apprécient le passage du pont de Joinville, mais quelle sortie ?!

- ✓ Vers le RER : c'est une RN4 sauvage ou une rampe Jean Mermoz dans une circulation automobile hostile.
- ✓ Vers les quartiers Est : c'est une coupure brusque dangereuse et sans indication.

¹⁴/₇ Passer du quartier Vautier au quartier rue de Paris oblige à traverser un carrefour compliqué et désagréable. Rejoindre la Marne à partir de la rue de Paris nécessite courage et prise de risque. C'est la voiture qui passe, le piéton n'existe pas, et le cycliste ?

¹⁴/₇ Passer du quartier Palissy au quartier Polangis est une aventure périlleuse. Pourquoi ne saisissons nous pas l'occasion d'imaginer des aménagements de la RN4 qui rendent cet espace à ses habitants ? Pourquoi la municipalité s'est-elle opposée à tout changement quand le comité d'axe RN4 a fait ses études ?

Les réunions de quartier qui recommencent fin mai sont l'occasion de faire preuve d'imagination et d'une volonté de faire vraiment une ville pour les Joinvillais.

Vers la création d'une AMAP dans notre banlieue :

Qu'est ce qu'une AMAP ? Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

En région parisienne ? Pourquoi pas ? Une AMAP crée un partenariat entre un agriculteur (de la région) et des « consomm'acteurs », afin de développer une économie locale, limiter les intermédiaires, les emballages, obtenir des produits de qualité à des prix raisonnables, et maintenir une exploitation à taille humaine et à caractère biologique.

Pour l'**agriculteur** cela représente :

- ³⁵/₁₇ une garantie de salaire,
- ³⁵/₁₇ une meilleure prévision de son plan de cultures,
- ³⁵/₁₇ la préservation de ses terres : en ne cultivant pas la même plante sur la même parcelle deux années de suite, il utilise moins (pas) d'engrais.

Pour les « **consomm'acteurs** » il s'agit :

- ³⁵/₁₇ d'un engagement du paiement de la récolte par avance (partage du risque financier avec l'agriculteur)
- ³⁵/₁₇ de (re)découvrir les produits de saison,
- ³⁵/₁₇ de participer au maintien d'une agriculture biologique,
- ³⁵/₁₇ de connaître le monde rural.

Toutes les semaines, les adhérents perçoivent un « panier », contenant plusieurs variétés de légumes suivant la saison. Les « paniers » sont livrés en un lieu de distribution dans la commune où chacun peut rencontrer l'agriculteur et échanger avec les autres membres de l'association. Des rencontres sur le site de production sont organisées.

Pour tout renseignement, consultez notre site ou laissez un message sur notre répondeur.

Connectez vous à notre site : www.joinville-ecologie.org

Vous y trouverez l'actualité joinvillaise commentée par notre association, fondée en 1988, nos différents dossiers, ainsi qu'une rubrique « écologie au quotidien », et bien sur notre adresse électronique à partir de laquelle vous pourrez nous faire part de vos suggestions.

Que vous habitiez de longue date à Joinville, ou que vous veniez de vous y installer, nous vous remercions de votre participation à la vie de notre commune.